



FLASH INFO BOIS D'ARCY : REFUS DE RÉINTÉGRER

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP de BOIS-D'ARCY tient à exprimer sa **ferme condamnation** de l'incident critique survenu cet après-midi, et à **souligner la mobilisation exemplaire** des agents face à une **situation inacceptable**.

Ce 10 juin 2025, **les équipes du CP Bois d'Arcy** ont fait preuve d'un **professionnalisme remarquable** pour gérer un **refus collectif de réintégration** en cellule, orchestré de **façon inacceptable** par plusieurs individus détenus lors des **remontées promenades**. Les personnels, toutes catégories confondues, ont assuré la **sécurité des lieux avec sang-froid**, malgré des revendications qui cherchent à **alimenter des tensions liées à la surpopulation carcérale**, situation qui ne doit en aucun cas **justifier ou légitimer de tels comportements**.

Face à cette **situation tendue**, les agents ont coordonné **leurs efforts jusqu'à 22h30**, avec l'appui des **Équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS)**. Leur réactivité et leur engagement ont permis de **maîtriser l'incident sans blessé**, illustrant **leur professionnalisme et leur dévouement** à assurer la sécurité de tous, dans un contexte qui ne doit pas faire l'objet de concessions ou de justification.

La **surpopulation carcérale**, qui atteint un record de **206 %**, ne peut en **aucun cas justifier la violence ou les refus collectifs**. Les conditions de détention indignes, avec des matelas à même le sol et des tensions récurrentes, sont **le résultat d'une gestion défaillante à laquelle il est urgent de remédier**. Les personnels ne doivent pas être mis en **première ligne** pour supporter **ces dysfonctionnements**, qui mettent en danger leur sécurité et leur dignité.

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP de BOIS-D'ARCY condamne avec la plus grande fermeté ces **actes de violence et de refus de coopération**. Nous exigeons le **transfert immédiat** des meneurs de ce mouvement, afin de **préserver la sécurité des personnels et de rétablir l'ordre**. Il est impératif que **l'administration prenne des mesures concrètes** pour désengorger les établissements, en mettant fin à **cette situation intenable**.

Une mention spéciale est adressée à tous les agents pour leur **dévouement et leur professionnalisme** dans un contexte difficile. Leur capacité à **préserver l'ordre, la sécurité et la dignité** dans des conditions dégradées témoigne de **leur engagement sans faille** au service de la collectivité.

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP de BOIS-D'ARCY réitère sa demande d'action immédiate pour désengorger nos établissements, assurer la sécurité de tous, et mettre fin à ces situations inacceptables.

Solidarité totale avec les personnels du CP Bois d'Arcy.
Restez mobilisés pour des conditions de travail respectueuses, sûres et dignes.

